

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt six novembre mil neuf cent soixante et onze à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de son Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM. CHAMPAGNE - VIOLETTE - NICE Maires-Adjoints - BERNIER - DHONT - DENEUX - DUMAS - JUDITH - PERTIN - HOT - CHANGENET - BACA - RABIER - FRANCO - BRES - Mlle ARCHENault - M. Jean-Jacques ROBERT Maire -

POUVOIRS : M. LHORTY à M. CHAMPAGNE
Dr. LEON à M. VIOLETTE

=====
Le procès verbal de la séance du 15 Octobre 1971, est approuvé.

Monsieur JUDITH signale que la délibération sur les " Abatte-
ments pour charges de famille de la contribution mobilière
et de la taxe d'habitation, pour l'année 1972", prise lors
de cette dernière séance ne figure pas dans le Procès
Verbal.

Monsieur le Président prend note et dit qu'elle y sera ratta-
chée.

Monsieur le Maire rend hommage à la mémoire de Monsieur
LEGRAND, Conseiller Municipal depuis de nombreuses années,
réélu au dernier tour, qui vient de succomber à une longue
maladie.

Une minute de silence est observée.

Monsieur le Maire adresse les félicitations des Membres du
Conseil à Madame CALLIGARO, leur jeune collègue, pour la
naissance de son fils Pierre.

Il est rappelé aux Conseillers Municipaux, qu'ils sont invi-
tés à la Sainte-Cécile et à la réception donnée à la Mairie
le dimanche 28 Novembre à 11 Heures 30.

- que la réception de la Sainte-Barbe aura lieu le samedi
4 Décembre à 19 Heures 30 à la Mairie.

- L'ordre du jour peut-être abordé,

Il va être entièrement consacré aux questions budgétaires,
l'absence du Docteur LEON, (appelé par une urgence) remet
à la prochaine réunion la communication sur la crèche à
domicile.

DELIBERATION N° 1.71.142.

- Le Président présente le compte administratif 1970, dont
les résultats correspondent très précisément au compte de
gestion présenté par Monsieur le Receveur Municipal et donne:

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Section de fonctionnement :

Dépenses 1.435.721,74 F.
Recettes 1.928.469,83 F.

- Section d'investissement :

Dépenses 1.445.823,64 F.
Recettes 1.047.314,90 F.

- Le Maire quitte la salle et la séance reprend sous la
Présidence de Monsieur CHAMPAGNE, Maire-Adjoint, qui
demande au Conseil de voter.

Le Compte Administratif 1970 est approuvé à l'unanimité.

et le compte de l'exercice du Receveur Municipal
DMR

DELIBERATION N° 1.71.143.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1971.

- Le Maire reprend la Présidence et propose au Conseil les
crédits complémentaires, indispensables pour permettre le
bon fonctionnement des services, étudiés par la 1ère
Commission.

- Section de Fonctionnement :

- En dépenses :

- Chap. 6069.000,-- F.
- Chap. 6180.500,-- F.
- Chap. 6357.000,-- F.
- Chap. 64 9.300,-- F.
- Chap. 6510.100,-- F.
- Chap. 6632.100,-- F.
- Chap. 8223.600,-- F.
- Chap. 83237.304,09 F.

- Soit un total de518.904,09 F.

- Adoptée par l'Assemblée.

- En recettes :

- Chap. 7326.156,00 F.
- Chap. 82492.748,09 F.

- soit un total de518.904,09 F.

- Adopté par l'Assemblée.

.../...

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Section d'investissement :

Dépenses2.076.166,31 F.

Recettes2.076.166,31 F.

- Adopté par l'Assemblée.

DELIBERATION N° 1.71.144.

- Rapport du Maire sur le financement du C.E.S.

- La participation de la Commune est estimée par les services de l'Équipement à :

- Francs 1.324.537,-- F.

- Nous pouvons compter sur une subvention de l'État, seulement, sur les frais de sondages et éventuellement sur l'achat du terrain.

- La subvention du Département sera de 20% sur 4.138.204,-- F. soit :

- Francs 827.640,-- F.

- Il restera donc aux frais de la Commune :

- Francs 496.897,-- F.

financés par la participation Z.A.C.

DELIBERATION 3.71.103.

Désignation de délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du C.E.S.

Monsieur Jean-Jacques ROBERT, Maire de MENNECY, Conseiller Général de l'Essonne est de droit Membre du Conseil d'Administration.

La 3ème Commission a désigné pour le remplacer :

- Monsieur CHAMPAGNE Maire-Adjoint, et deuxième Délégué

- Monsieur VIOLETTE, Maire-Adjoint.

- Le Conseil Municipal ratifie ces désignations.

DELIBERATION 5.71.102.

Communication sur le recensement partiel.

.../...

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Monsieur le Maire communique les résultats du recensement partiel qui vient d'avoir lieu :

- Population ancienne4051
- Population nouvelle 630
- Légale.....4681
- Fictive.....1088

il ressort des documents établis pour le programme des H.L.M. de la Jeannotte, sur les 120 logements constituant notre contingent d'attribution :

- 104 ont été attribués à des habitants de MENNECY.
- sur les 26 restants plusieurs ont des attaches familiales dans notre Commune.

DELIBERATION 2.71.116.

Implantation de taxiphones.

- Rapport de Monsieur VIOLETTE à la suite de son rendez-vous avec l'Administration.

- La fourniture, la pose et l'entretien, même en cas de détérioration du matériel, est assuré par l'Administration des P et T.
- La semelle en béton et la fourniture du courant sont à la charge de la Commune.
- Différents points peuvent être étudiés tels que :
 - à la Poste (déjà existant)
 - à la Gare
 - Dans le secteur des H.L.M. de la Jeannotte
 - Dans le secteur des H.L.M. des Châtries
 - Dans le secteur de la Résidence du Domaine du bel-Air.
- La discussion s'engage sur la nécessité de ces installations, divers avis sont formulés.
- Le dossier est renvoyé à la Commission pour un complément d'étude.

DELIBERATION 1.71.145.

Cession du Chemin de la Verville à la Société LEVITT.

- Vu le dossier technique du projet,
- vu les résultats de l'enquête publique préalable simplifiée,

AC. 29-12-1971
avis qui concerne le
déclassement
Pour le Prefet
Le secretaire gen
de qui: illisible

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Le Conseil,
- prononce le déclassement du Chemin de la Verville et l'aliénation, au profit de la Société LEVITT-FRANCE.

Choix des dates des séances du Conseil Municipal pour l'année 1972.

- Le 21 Janvier
- Le 18 Février
- Le 17 Mars
- LE 28 Avril
- Le 26 Mai
- Le 23 Juin
- Le 21 Juillet (sera confirmé à la séance de Juin)
- Le 15 Septembre
- Le 27 Octobre
- Le 24 Novembre
- Le 22 Décembre

La séance est levée à 24 Heures.

[Handwritten signatures in blue ink, including names like Robert, Jean, and others, some with dates like 29/12/71.]